

*Impôt sur le revenu*

**M. Orlikow:** Monsieur le président, il est à la fois intéressant et étrange que le ministre, pour expliquer la modification interdisant les emprunts aux fins d'expansion, prétende que le gouvernement désirait réserver ses maigres ressources financières aux compagnies qui risquaient la faillite. En effet, monsieur le président, il a pu donner des milliards de dollars de prêts et de subventions à quelques très grandes sociétés, comme Dome Petroleum, Chrysler et Maislin Industries, alors qu'il prétend n'avoir que peu d'argent pour la petite entreprise.

L'explication du ministre, selon laquelle les banques n'avaient que des ressources limitées, parce qu'elles n'avaient pas eu une bonne année l'an dernier, est intéressante également. Nous savons tous que, dans le premier trimestre de cette année, leurs bénéficiaires ont augmenté de 41 p. 100 et nous savons aussi qu'en raison du régime fiscal que le gouvernement a instauré au cours des années, les impôts des banques sont en baisse. Si une banque paie des impôts, et il y en a une ou deux qui l'an dernier n'en ont pas payé du tout. Le taux d'imposition est maintenant à peu près au même niveau que la tranche la plus basse de l'impôt des particuliers.

Le programme, tel qu'il était avant modification, a connu beaucoup de succès. La Fédération canadienne des entreprises indépendantes, qui a exprimé de très graves objections et critiques contre le nouveau régime des obligations, en avait dit beaucoup de bien. Le ministre prétend que le nouveau système permet de recourir aux obligations et aux prêts pour de petites entreprises non constituées en société, mais, selon la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, il aurait, jusqu'à présent, été utilisé presque uniquement par des agriculteurs. Les petites entreprises n'ont pas tenté d'en profiter. En fait, le nombre des prêts a bien diminué.

Cela dit, monsieur le président, selon certains chiffres publiés hier et aujourd'hui, nous avons eu, le mois dernier, un nombre de faillites qui se situait juste au-dessous du record. Cela me semble indiquer clairement l'échec du programme. Je voudrais demander au ministre de nous expliquer, non seulement à moi, mais aussi aux adhérents de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, pourquoi on a supprimé la possibilité d'emprunter aux fins d'expansion?

**M. Cosgrove:** Monsieur le président, le député a utilisé l'exemple de l'aide gouvernementale aux sociétés telles que Chrysler, par l'intermédiaire d'un programme de garanties à la compagnie, en disant que ce que nous pouvions faire pour Chrysler, nous pourrions également le faire pour les petits entrepreneurs. Monsieur le président, l'expérience m'a appris que, bien que la société Chrysler ait de grandes usines et qu'elle ait une forte concentration de personnel à certains endroits, dans les fabriques, elle est servie par des centaines d'entreprises plus petites de toutes les régions du pays, notamment par des entreprises individuelles, par de petites sociétés en nom collectif et par des petites entreprises. Le secteur automobile ne consiste pas en une seule usine très vaste. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé d'offrir des garanties à Chrysler; il est intervenu parce qu'il a reçu des

instances au moment où la survie de Chrysler était gravement compromise, pour aider non seulement les grandes usines mais aussi les Canadiens de toutes les régions du pays qui allaient perdre leur gagne-pain si cette société fermait boutique. Il y a deux ans ou deux ans et demi, quand les difficultés de Chrysler faisaient la une, certains de mes électeurs et des habitants d'autres circonscriptions m'ont contacté à ce sujet.

C'est simpliste de prétendre que l'aide offerte à certaines sociétés importantes était destinée à aider uniquement ces grandes sociétés. Elle s'adresse aussi aux petites gens, aux petites entreprises et aux entreprises individuelles. Il est simpliste de dire que cette mesure est la seule forme d'aide que le gouvernement offre directement aux petites entreprises. Ainsi, le taux préférentiel de 25 p. 100 pour les petites entreprises est un avantage qui se chiffre à plus d'un milliard de dollars pour l'ensemble de ce secteur. Par conséquent, nous offrons de l'aide de bien d'autres façons que celle dont traite l'article à l'étude.

Je ne peux pas commenter l'exactitude des chiffres donnés par le député de Winnipeg-Nord car, je le répète, le ministère ne possède pas ces détails. Le député a dit que, d'après ses chiffres, le programme a été utilisé presque exclusivement par des agriculteurs. Je n'ai pas les chiffres nécessaires pour vérifier si c'est vrai, mais tous les autres secteurs de l'économie pouvaient en profiter. Ils pouvaient avoir recours à ce programme.

**M. Orlikow:** Monsieur le président, je n'insinue pas un seul instant que le gouvernement n'aurait pas dû faire de prêts à la société Chrysler ni à la société Massey-Ferguson ni à d'autres sociétés produisant des biens dont certains sont exportés. Ce que je veux dire, c'est qu'il me semble manifeste que le gouvernement étudie les demandes d'aide des grandes sociétés et celles des petites entreprises d'une façon très différente.

On a dit souvent que 65 p. 100 des emplois sont créés par les petites entreprises. Depuis deux ans, le nombre de faillites augmente à un rythme inquiétant; tous les mois, les faillites sont plus nombreuses que le mois correspondant de l'année précédente.

● (1250)

Je signale au ministre que si le gouvernement avait peut-être raison, dans une certaine mesure, d'accorder des prêts garantis à des compagnies productives comme Chrysler, d'après le *Financial Times*, les banques canadiennes ont accordé des prêts de 4.2 milliards de dollars à une poignée de grandes entreprises pour leur permettre de procéder à des acquisitions. Beaucoup de ces acquisitions n'ont absolument rien ajouté à la capacité de production de notre pays, et la plupart de ces prêts ont maintenant été classés dans la catégorie des prêts non productifs, c'est-à-dire que les débiteurs ne remboursent même pas les intérêts et encore moins le principal. Je fais donc remarquer au ministre qu'il y a une énorme différence entre les petites et les grandes entreprises dans le traitement que leur réservent le gouvernement actuel et les banques.